

Municipalité p.2

Urbanisme p.3

Vivre à Espiet p.4

Environnement p.5

Culture & Loisirs p.6

Renseignements p.7

Commerces p.8

## Le mot du Maire



Chers habitants d'Espiet,

Nous venons de vivre notre troisième confinement et dans cette période inédite, nous tenons à vous remercier et à vous féliciter pour tous les efforts fournis durant ces mois compliqués. Nous espérons tous que la situation va s'améliorer et que nous allons pouvoir, prochainement, retrouver un peu de normalité dans nos vies.

L'équipe municipale et moi-même sommes à votre disposition pour toutes questions relatives à la commune.

Didier Cazenave

## Conseil municipal

### Taux d'imposition communaux 2021

Les membres du Conseil Municipal ont délibéré sur les taux d'imposition communaux 2021.

Après avoir rappelé le montant des taux de 2020 le Maire informe du montant des bases d'imposition prévisionnelles 2021 et propose aux Conseillers municipaux de ne pas augmenter les taux.

Cette proposition a été votée à l'unanimité le 12/04/2021.

Libellés	Taux d'imposition 2020	Bases d'imposition prévisionnelle 2021	Taux votés en 2021	Produits en 2021
Taxe foncière (bâti)	20,20 %	429 500 €	37,66 %*	16 1750
Taxe foncière (non bâti)	40,20 %	28 500 €	40,50 %	11 543

\*Taux d'imposition de la commune 20,20% + Taux d'imposition de département 17,46%

### Budget 2021

Monsieur le Maire a exposé aux membres du Conseil municipal le projet de budget 2021.

Celui-ci s'équilibre comme ci-contre :

#### Investissement

Dépenses : 170 426,28 €

Recettes : 170 426,28 €

#### Fonctionnement

Dépenses : 580 173,79 €

Recettes : 580 173,79 €

### Achat de terrains

Monsieur le Maire propose aux Conseillers municipaux d'acquérir plusieurs terrains aux alentours de la Mairie afin de prévoir des aménagements futurs, le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de ces terrains.

De même, la municipalité a délibéré pour l'acquisition d'une partie d'un terrain situé au lotissement Sérigeau 1 appartenant à l'association syndicale libre du Lotissement Sérigeau.

Cette acquisition entraînera la suppression de la réserve pour la défense incendie qui sera remplacée par une borne à incendie et ainsi permettra d'aménager ce terrain en espace vert.

*Errata: sur le bulletin d'avril, la date du marché de Branne est incorrecte, il a lieu tous les jeudis et non les samedis, les graphiques de Branne et de Daignac ne sont pas situés au bon endroit, ils ont été inversés. Le nom de l'association des motards est "les motards de l'Entre-deux-Mers" et non "la Ligue des motards".*

Directeur de publication, responsable de la rédaction: Didier Cazenave | Rédaction et mise en page : Commission communication . | Illustrations : Margaux Bouvier | Crédit photo : Pexels, Pixabay, freepik, Floriane Gissat, Samuel Nugues | Impression : CCB Création. Ne pas jeter sur la voie publique.

## Travaux réalisés

### Chemin communal de Canère

Le chemin communal qui relie le lieu dit Canère à la commune de Daignac a été sécurisé au niveau des entrées de carrières et des accotements.

### Signalisation

Les anciens poteaux ont été supprimés en vue de leur recyclage pour la remise aux normes de la signalisation.

### Vidéo protection

Dans une démarche de sécurité, la commune se dote de la vidéo protection, une première partie de l'installation vient de débuter, elle couvre l'école, la garderie et l'atelier de la mairie, la deuxième partie sera déployée d'ici la fin de l'année.

### Canalisation de l'école

Les canalisations d'évacuation de l'école étant bouchées, des travaux de maintenance ont été réalisés et le système est à nouveau pleinement fonctionnel.

### Renforcement des rives à Chauveau

Des travaux de renforcement d'accotements ont été réalisés par la commission voirie au lieu-dit Chauveau.



### Amélioration des voies

La commission voirie s'est occupée de reboucher les trous d'accotement et nids de poule partout où cela a été constaté.

### Aménagement chemin Garderie

L'accès à la garderie a été réaménagé et sécurisé.

## Travaux à venir

### Secteur Robin

Des travaux de réfection de chaussée et de mise aux normes d'écoulement des eaux pluviales, commenceront en mai. Les riverains pourront toujours accéder à leurs habitations avec leurs véhicules, des moyens spécifiques seront déployés à cet effet.



### Campagne de fauchage

La Mairie débutera la nouvelle campagne de fauchage des accotements et talus dans les semaines à venir.



Nous en profitons pour remercier tous les habitants d'Espiet qui participent au soin du village en entretenant les abords de leur propriété.

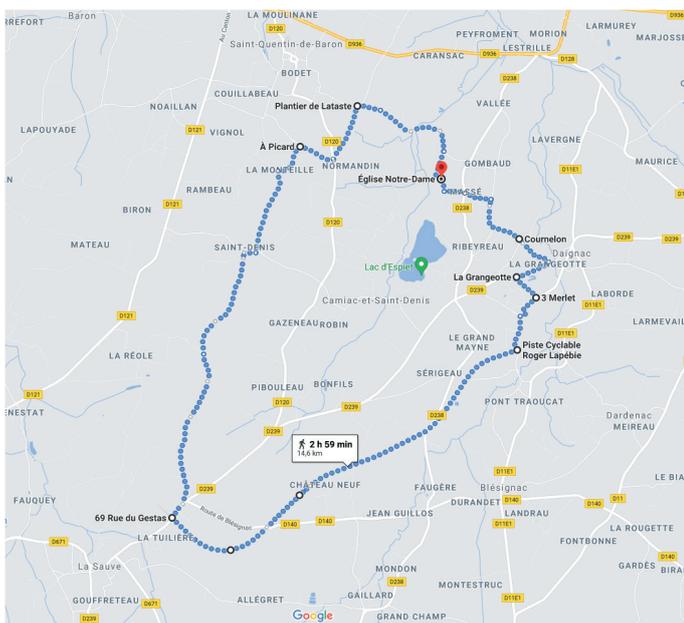
### Carrières

Des éboulements ont été constatés dans une propriété privée au niveau du lieu-dit : "La Grangeotte". La mairie a fait intervenir le bureau d'études en charge des carrières afin d'évaluer la situation et de voir quelles sont les actions possibles, elle a aussi contacté un autre bureau d'études pour réaliser d'éventuels travaux.

## Randonnée Espiétaise

Comme une envie de liberté ? Rien de mieux qu'une balade dans la nature !

Nous vous proposons de faire le tour d'**Espiet** avec quelques escapades dans les communes voisines. La balade complète fait 14,6 km, si vous comptez la réaliser entièrement, n'oubliez pas de vous équiper de bonnes chaussures et de prévoir de quoi vous désaltérer.



Vous pouvez obtenir les coordonnées GPS et les informations dans le lien en bas de page ou en scannant ce QRCode :



Bonne balade !

## Motards de l'Entredeux mers

L'association des Motards de l'Entre-deux-Mers a décidé de fixer le prix de ses cartes d'adhésion 2021 de la manière suivante:

- Les cartes pour les anciens adhérents seront au prix de **1€** (pour pallier l'année précédente).
- Les cartes pour les nouveaux adhérents seront au prix de **12€**.

D'autre part, elle souhaite organiser des sorties avec pique nique ou restaurant selon la situation sanitaire, les **dimanches 6 juin et 4 juillet**.

Pour finir, un repas pour les adhérents est prévu le **samedi 12 septembre** à la salle des fêtes d'Espiet, toujours en fonction des décisions gouvernementales.



Pour tout renseignement s'adresser à :  
**M. Daniel CEROU** au **06.07.05.41.39**



## Moustique tigre

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, est présent à Espiet. Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel que chacun d'entre nous lutte contre sa prolifération.



### A savoir :

Tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Ainsi, le moustique qui vous pique est né chez vous !

Il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

### Le reconnaître :

- Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes)
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée**



### Agir :

- Nettoyer les gouttières, regards et caniveaux.
- Changer l'eau des plantes.
- Couvrir les réservoirs d'eau, bidons, citernes.
- Signaler sa présence sur :

[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

## Planter et semer

Petit ou grand jardin à Espiet, il est toujours possible de planter et semer des fleurs et des légumes. Voici quelques exemples de ce que vous pouvez semer et planter en Mai afin de pouvoir ravir vos yeux et vos papilles dans quelques mois :

### Les semis

*Betterave, Brocoli, Carotte, Chicorée, Endive, Concombre, Courge, potiron, Cresson, Épinard, Fenouil, Haricot, Mâche, Navet, Oignon blanc, Oseille, Panais, Persil, Aneth, Poireau, Pois, Radis, Roquette, Rutabaga, Salade*



*Bourrache, Bleuet, Coquelicot, Cosmos, Ipomée, Nigelle, Pavot, Physalis, Tagètes, Tournesol*

### Les plantations

*Artichaut, Aubergine, Basilic, Menthe, Céleris rave et branche, Pimprenelle, Thym, Brocoli, Chou-fleur, Courge, Courgette, Fenouil, Laurier, Origan, Melon, Piment, Pommes de terre, Poireaux, Poivron, Salade, Tomate*



## La fête du tour

Cette année, le tour de France passera dans notre région et Libourne a préparé de nombreux événements pour célébrer cela.

Le premier aura lieu le **30 mai** lors de la fête du Tour.



De nombreuses animations sont prévues dont une course cycliste (voir ci-dessus), la venue de food trucks, des événements musicaux etc.

Pour plus d'informations ou vous inscrire pour la course, rendez-vous sur : [www.libourne.fr](http://www.libourne.fr)

## La petite histoire

Vous avez certainement déjà offert ou reçu un brin de muguet pour le **1er mai**, mais savez-vous d'où vient cette coutume ?

Cette tradition d'offrir du muguet le 1er mai remonterait à la Renaissance, Charles IX en ayant offert autour de lui en 1561 comme porte-bonheur.

La légende veut qu'en 1560, Charles IX et sa mère Catherine de Médicis visitent le Dauphiné où le chevalier Louis de Girard de Maisonforte offre au jeune roi un brin de muguet cueilli dans son jardin à Saint-Paul-Trois-Châteaux.



Le roi, charmé, reprend cette pratique d'offrir chaque printemps un brin de muguet à chacune des dames de la cour en disant « Qu'il en soit fait ainsi chaque année », la coutume s'étendant rapidement à travers tout le pays.

## Musik à Pile

Amateurs de musique, voici de quoi vous ravir ! Saint-Denis-de-Pile, commune de la Cali, accueillera la 23ème édition du festival de musique "Musik à Pile".

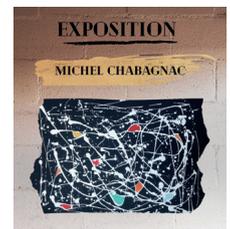


La ville vous donne rendez-vous les **3, 4, 5 Juin 2021**, dans le **Parc du Château Bômale**, son petit écrin de verdure !

Plus d'informations sur : [musikapile.wixsite.com/musikapile](http://musikapile.wixsite.com/musikapile)

## Exposition

Pour sa 5<sup>e</sup> exposition girondine, Michel Chabagnac a posé ses toiles à l'office de tourisme de Créon pour tout le mois de mai.



Informations au : 05 56 23 23 00

## Détente

### Horizontal

3. Il produit de la laine
6. On a construit Bordeaux grâce à elles
7. Sandwich italien
8. Vous y êtes
9. Promenade ou musique
10. Adoucie les moeurs

### Vertical

1. Cadeau de Charles IX
2. Vrai nom de "pain au chocolat"
4. Suceur de sang
5. Potager ou d'hiver



## Numéros d'urgence

**Appel urgence:** 112  
**S.A.M.U:** 15  
**Pompiers:** 18  
**Gendarmerie:** 17  
**Brigade de Grézillac:** 05 57 55 48 45  
**Centre antipoison:** 05 56 96 40 80  
**Enfance maltraitée:** 0 800 05 41 41 ou 119  
**Protection personnes vulnérables:** 3977

## Santé

**Pharmacie de garde:** 3237  
**Chirurgiens-Dentistes de garde :** 05 57 49 03 11  
**Information Coronavirus :** 0 800 130 000

## Mairie

**Accueil :** 05 57 24 24 27

### ASVP (Agent de sécurité sur la voie publique) :

M. DUTEL Alexandre : 07 48 72 63 55  
Intervient pour tous problèmes de voisinage, divagation d'animaux, stationnement gênant etc...

### En cas d'urgence les week-end et jours fériés :

M. le Maire CAZENAVE Didier : 06 09 72 62 17

### Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30  
Mardi de 8h30 à 12h30  
Vendredi de 13h30 à 16h30

### La Poste : 09 71 39 26 60

Lundi, Mardi et Samedi de 9 H à 12 H  
Jeudi de 9 H à 12 H et de 15 H à 18 H  
Fermée le Mercredi et Vendredi.  
Lévé du courrier à 11 H 30



## Numéros d'aide

**Drogues info service:** 0 800 23 13 13  
**Tabac, info service:** 3989  
**Fil santé jeunes:** 0 800 235 236  
**Écoute alcool:** 0 980 980 930  
**Écoute cannabis:** 0 980 980 940  
**Sida info service:** 0 800 840 800  
**Droit des femmes et des familles (CIDFF):**  
05 56 44 30 30  
**Violences femmes info :** 3919  
**Femmes en difficulté (APAFED):** 05 56 40 93 66

## Réseaux de distribution & services

**Suez Eau France:** 0 977 40 84 08  
**ENEDIS:** 0 972 675 033  
**SEMOCTOM:** 05 56 23 28 80  
 **Ordures ménagères :** Vendredi 7, 14, 21, 28 Mai  
 **Tri selectif :** Jeudi 6 et 20 Mai

## Clubs et Associations

**ACCA :** 05 57 24 10 44  
Eric Laurent

**Comité des Fêtes :** 06 23 12 02 57  
Catherine Vincent

**FCVD Espiet :** 06 09 94 75 19 et 05 57 74 96 12  
Rémy Bonaldi

**Gym :** 05 57 24 11 17  
Josette Giry

**Motards de l'Entre-deux-Mers :** 06 07 05 41 39  
Daniel Cerou

**Notre Dame d'Espiet :** 06 88 13 87 58  
Danielle Piot

**Parent'Live :** 06 35 10 08 42  
Jennyfer Le Carpentier

**Pétanque Espiétaise :** 06 43 26 77 94  
Béatrice Fillatre

**Raquette Espiétaise :** 05 57 24 16 40  
Jean-Paul Hautier

## Food Truck

Une envie de burger ou de paninis ?

**Truck Delice** est présent **tous les samedis soirs** à Espiet devant l'entrée du stade de 18 h à 21 h 30<sup>1</sup>  
Au menu : paninis, burgers, kebabs, entrecotes-frites et moules<sup>2</sup>

Mais aussi le Burger du Sud-Ouest !  
Demi-magret de canard,  
cèpes  
et brézain



Pour passer commande ou organiser un repas de groupe contactez le : 06 11 92 99 18

<sup>1</sup> Horaires différents en fonction des mesures sanitaires gouvernementales. <sup>2</sup> uniquement sur commande



## Qui livre à Espiet ?

**Fromager** : Bergerie de Daignac (livraison de fromage de brebis)

**Bergerie** : Bergerie de Daignac (livraison de viande ovine)

**Grandes surfaces** : Picard, Place du Marché, Carrefour Créon, Leclerc Libourne, BoFrost

Vous connaissez d'autres entreprises qui vendent des produits de première nécessité et qui livrent à Espiet ? N'hésitez pas à nous le dire sur Facebook ou par mail.

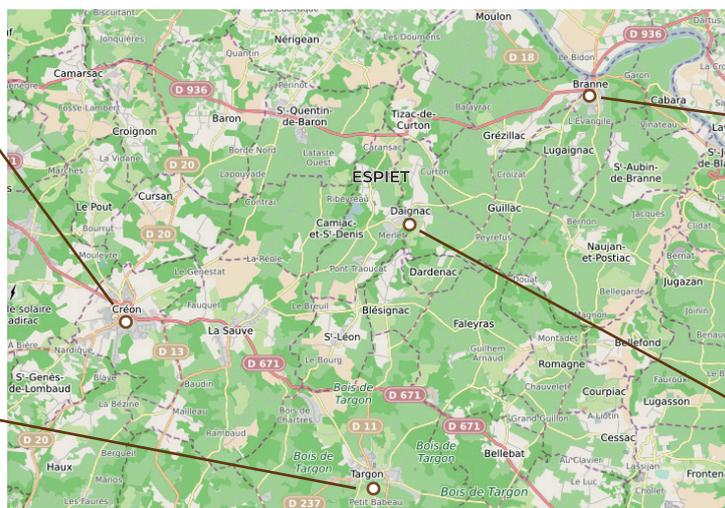
## Les marchés

### Côté Créonnais

**Marché de Créon**  
Place de la prévôté.  
**Mercredi et Samedi**  
de 8h à 13h



**Marché de Targon**  
Place du 11 novembre  
**Vendredi**  
de 8h à 13h



### Côté Libournais

**Marché de Branne**  
Place du 11 novembre  
**Jeudi** de 8h à 13h



**Marché de Daignac**  
Le Bourg, place de la salle polyvalente.  
**Samedi** de 9h à 13h



La liste de nos Artisans et Commerçants reviendra dans un prochain bulletin, en attendant retrouvez-les sur [www.espiet.fr](http://www.espiet.fr)

Ou en scannant ce QRcode :



## Le supplément

Afin de mieux vous informer, l'équipe de communication du conseil met tout en oeuvre pour que les bulletins soient publiés en début de mois. S'il y a des informations de dernière minute, comme ici, elles vous seront communiquées par le biais d'un petit supplément.

## La poste

L'accueil de la poste d'Espiet sera fermé du **13 au 24 mai**, pendant cette période l'ensemble des services sera transféré à La Poste de Branne.

## Le CaliVacciBus

Depuis le 11 mars dernier, le **CaliVacciBus** a sillonné près de **28 communes** de notre agglomération ayant permis **1700 injections** dans les communes les plus rurales.

Dans quelques jours, ce premier cycle s'achèvera. Grâce à l'implication du délégataire Transdev, mais aussi du personnel de La Cali et des communes, des professionnels de santé, de l'appui logistique de l'ARS et du Centre Hospitalier de Libourne, ils vont pouvoir enclencher une seconde tournée pour traverser les communes qui n'ont pas pu l'être jusqu'alors.

Dans les jours prochains, ce seront près de **98 personnes qui pourront être vaccinées chaque jour** à bord du CaliVacciBus, soit près de **500 personnes par semaine** avec le vaccin Pfizer.

Si vous n'avez pas pu être pris en charge lors du premier passage et sous réserve de place disponible, voici les communes où se rendra le **CaliVacciBus** :

Jour	Lundi 3 mai	Mardi 4 mai	Mercredi 5 mai	Jeudi 6 mai	Vendredi 7 mai
Commune				Les Eglisottes et Chalaures	St Germain du puch

Jour	Lundi 10 mai	Mardi 11 mai	Mercredi 12 mai	Jeudi 13 mai	Vendredi 14 mai
Commune	St Médard de Guizières	St Médard de Guizières	Arveyres	Saint-Quentin-de-Baron	Saint-Denis de Pile

Jour	Lundi 17 mai	Mardi 18 mai	Mercredi 19 mai	Jeudi 20 mai	Vendredi 21 mai
Commune	St Seurin sur l'Isle	Izon	Coutras	Vayres	Saint-Denis de Pile

Jour	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai
Commune	Les Billaux	Izon	Coutras	Abzac	Génissac

Jour	Lundi 31 mai	Mardi 1 juin	Mercredi 2 juin	Jeudi 3 juin	Vendredi 4 juin
Commune	Saint-Ciers d'Abzac	Guîtres	Coutras et/ou Saint-Denis de Pile	Les Eglisottes et Chalaures	St Germain du puch

Jour	Lundi 7 juin	Mardi 8 juin	Mercredi 9 juin	Jeudi 10 juin	Vendredi 11 juin
Commune	St Médard de Guizières	St Médard de Guizières	Arveyres	Saint-Quentin-de-Baron	Saint-Denis de Pile

Jour	Lundi 14 juin	Mardi 15 juin	Mercredi 16 juin	Jeudi 17 juin	Vendredi 18 juin
Commune	St Seurin sur l'Isle	Izon	Coutras	Vayres	Saint-Denis de Pile

Jour	Lundi 21 juin	Mardi 22 juin	Mercredi 23 juin	Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin
Commune	Les Billaux	Izon	Coutras	Abzac	Génissac

Jour	Lundi 28 juin	Mardi 29 juin	Mercredi 30 juin	Jeudi 1 juillet	Vendredi 2 juillet
Commune	Saint-Ciers d'Abzac	Guîtres	Coutras et/ou Saint-Denis de Pile	Fin de projet	

# Les étapes du déconfinement



Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop.

Le président de la République a souhaité donner la priorité à l'éducation avec, dès le 26 avril 2021, la réouverture des écoles (« étape zéro »), suivie de **quatre étapes de réouvertures progressives** :

- **3 mai** : fin des attestations et des restrictions de déplacement.
- **19 mai** : couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, des terrasses, des musées, des salles de cinémas et des théâtres avec des jauges limitées.
- **9 juin** : couvre-feu à 23h et ouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.
- **30 juin** : fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop :

- taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;
- augmentation brutale du taux ;
- risque de saturation des services de réanimation